RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE LOISIR

Surveillance des cyanobactéries et de leurs toxines

Les cyanobactéries sont des microorganismes photosynthétiques qui se développent naturellement dans les milieux d'eaux douces calmes, peu profondes et riches en nutriments. Elles peuvent proliférer de façon soudaine, lorsque les conditions de température et d'ensoleillement leur sont favorables.

Les dernières analyses effectuées sur ce site par l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire indiquent un :

NIVEAU D'ALERTE 2

Cyanobactéries toxinogènes > seuil d'alerte (1 mm^3/L)

Concentrations en toxines > valeurs guides sanitaires

Quels sont les risques pour la santé ?

Certaines cyanobactéries peuvent produire des toxines dangereuses pour la santé humaine et animale. Lors de contact ou d'ingestion accidentelle de l'eau, les symptômes suivants peuvent survenir : troubles gastriques, diarrhées, irritations, démangeaisons, conjonctivites, rougeurs, maux de tête, vertiges, altérations des sensations.

Quelles sont les précautions à respecter ?

- **La baignade est interdite**
- **Les activités nautiques avec un risque de chute ou de contact important avec l'eau sont interdites**
- **La consommation de poissons de pêche est déconseillée**
- En cas d'immersion ou contact accidentel, prendre une douche soignée
- Eviter d'y laisser boire ou se baigner votre animal domestique, consulter un vétérinaire en cas de comportement inhabituel (tremblements, perte d'équilibre, état anxieux, bave)
- L'activité de pêche reste possible, rincer soigneusement son matériel de pêche à l'eau propre après l'activité
- Consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes suspects

Contacts et informations complémentaires

Pour obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter l'ARS Pays de la Loire.

Agence régionale de santé des Pays de la Loire – Pôle Eaux de Loisirs

Tél : 02 49 10 40 00 - www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr